



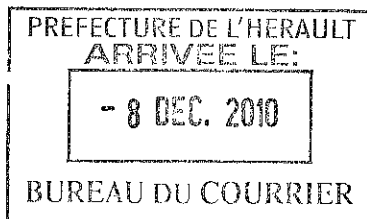
UVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 26
Date de la convocation : 30 novembre 2010



N° 165

L'an deux mille dix et le six du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM SAUVAN, LE NGUYEN, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : M. CARILLO en faveur de Mme ROMÉRO
Mlle VAN ELST en faveur de M. TALBOT
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
Mme LABORDE en faveur de M. COMBE

ABSENTS : M. PAUL, Mme CONFAIS, M. PLANCHERON

**ENCAISSEMENT PAR CARTES BANCAIRES SUR INTERNET ET PRELEVEMENT
AUTOMATIQUE**

Rapporteur : Monsieur OUSSET

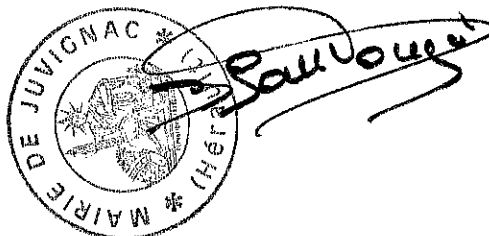
Monsieur le trésorier de Cournonterral a fait part à la Commune de la possibilité de mettre en place « le prélèvement automatique » et l'encaissement bancaire sur internet pour le règlement de l'intégralité des prestations offertes par la commune.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à lancer les démarches administratives en vue de la mise en place des moyens de règlement sus-énoncés.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 8...12...2010...
et publication
le 8...12...2010...